

PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE CQP DERMOCOSMETIQUE PHARMACEUTIQUE

| Rét. : EN18 | |
|-----------------|--|
| Indice: A-04/23 | |

| | |
|-----------|--|
| OBJECTIFS | Accompagner le patient ayant une prescription dermatologique, |
| | Conseiller et vendre des produits d'hygiène et de soin en fonction des besoins |
| | et des attentes du client, |
| | Mettre en œuvre la politique commerciale de l'officine, |
| | Négocier les achats et gérer les stocks, |
| | Organiser et animer l'espace de vente dermocosmétique. |

| PUBLICS VISES | Salarié en activité à l'officine habilité à la délivrance du médicament au public. |
|---------------|--|
| CONDITION | Titulaire du BP préparateur en pharmacie, DEUST Préparateur technicien en |
| D'ACCES | pharmacie ou du diplôme de pharmacien. |
| | Pas de test d'entrée. |

| DUREE | 278 h de formation sur 10 mois de septembre à juin |
|-------|--|
|-------|--|

MOYENS TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Afin de garantir un bon déroulement de la formation du point de vue pédagogique et technique, l'action de formation se déroulera avec les équipements suivants :

- **Salle de cours spécifique** équipée d'un ordinateur portable relié à un vidéoprojecteur pour la diffusion de diaporama et de film, d'un tableau blanc rectangulaire mural, d'un paper board,
- **Une salle espace de vente** attenante à la salle de cours comprenant plusieurs gammes dermocosmétiques avec comptoir pour les mises en situation.

Intervenants: professionnels de santé (pharmacien et préparatrice ayant une spécialisation en lien avec le CQP)

| CONTENU | Unité de compétence | Modules | Durée |
|---------|---|---|-------|
| | UF1 : Mise en œuvre de | Moyens de la définition d'une politique commerciale | 10h30 |
| | la politique | Achats | 14h |
| | commerciale | Suivi des ventes | 14h |
| | UF2 : Animation de l'espace de vente | Conception et organisation d'un rayon dermocosmétique | 14h |
| | | Animation du point de vente | 10h30 |
| | | Physiologie cutanée et types de peaux | 21h |
| | | Pathologies de la peau | 35h |
| | | Galénique et actifs | 14h |
| | UF3 : Conseil du client | Conseils associés aux produits d'hygiène | 21h |
| | en matière d'hygiène et | Conseils associés aux produits de soins | 21h |
| | de soin | Conseils associés aux produits de beauté | 14h |
| | | Analyse de nature de peau et conseils associés | 21h |
| | | Communication appliquée au conseil | 14h |
| | UF4 : Vente de produits | Techniques de vente | 35h |
| | d'hygiène et de soins | Règlementation en matière de vente en pharmacie | 7h |
| | Évaluation | Contrôle Continu | 8h |
| | Evaluation | Commission d'évaluation | 4h |
| | | TOTAL | 278h |





PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE CQP DERMOCOSMETIQUE PHARMACEUTIQUE

Réf. : EN18 Indice : A-04/23

SUIVI ET EVALUATION

Formation présentielle : alternance de méthodes pédagogiques classiques (exposé et démonstration) et actives (étude de cas, jeu de rôle, mise en situation)

Les formateurs remettront un support pédagogique qui permettra à chaque stagiaire de suivre le déroulement de l'action de formation et ainsi d'accéder à la maitrise des compétences constituant les objectifs inhérents à ladite action de formation.

Une mise à disposition d'ordinateurs portables sur site pour les stagiaires afin de réaliser le dossier professionnel et la fiche de synthèse.

Le stagiaire bénéficie d'un suivi personnalisé :

Visite en entreprise,

- Suivi pour la rédaction du dossier professionnel.

Evaluation en centre de formation : néant

Pas de validation partielle

En cas d'échec : représenter la totalité des épreuves

Commission d'évaluation finale :

| Unité de compétence | Modules | Evaluation orale | Notation |
|---------------------|-----------------|-----------------------|----------|
| UF1 | Politique | Dossier professionnel | |
| OFI | commerciale | présenté à l'oral | |
| UF2 | | Dossier professionnel | |
| | | présenté à l'oral | |
| UF3 – UF4 | Cas de comptoir | Oral | |
| | | TOTAL | |





PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE CQP DERMOCOSMETIQUE PHARMACEUTIQUE

Réf. : EN18 Indice : A-04/23

CERTIFICATION

Le JURY, constitué par les membres de la CPNEFP Pharmacie d'officine, est le seul habilité à valider l'obtention du CQP de dermocosmétique pharmaceutique. Le candidat qui a obtenu la moyenne dans UF1 -UF2 et 13/20 à UF3-UF4 obtient le CQP.

MOYEN D'ENCADREMENT

L'encadrement des stagiaires sera assuré par la direction de IFMP et/ou le formateur. Le stagiaire pourra de 8h à 16h du lundi au vendredi (hors mercredi), contacter le centre de formation et plus précisément :

- La responsable administrative, Stéphanie COMBE pour toute question d'assistance ou d'accompagnement organisationnel : 04 91 84 00 02 combe@ifmpharmacie.fr
- Le responsable pédagogique Jean Louis GRILLET pour toute question d'assistance ou d'accompagnement pédagogique : 04 91 84 00 03 grillet@ifmpharmacie.fr

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

L'action de formation débutera par une présentation des formateurs et de chacun des stagiaires afin de permettre une adaptation optimale du processus pédagogique prévu par les formateurs au public présent. Elle se déroulera dans le respect du programme de formation qui aura été remis aux stagiaires et ce, suivant une alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques.

Un calendrier planning des interventions des formateurs sera remis en début de formation

MODALITÉS DE L'ACTION DE SUIVIE

Une feuille d'émargement individuelle sera conjointement signée par chaque stagiaire, à l'issue de chaque demi-journée de formation, permettant d'attester de l'exécution de l'action de formation

| SESSION | L'action de formation se déroulera au 38 rue Bénédit 13004 Marseille du mois |
|---------|---|
| TARIF | de septembre au mois de juin de l'année suivante. |
| | 20 participants par classe (travail en ½ groupe pour les effectifs supérieurs à |
| | 15) |
| | Montant du coût de formation annuel : 5560 € |
| | Horaire de formation (7 heures) : 8h 11h30 – 12h0 15h30 |
| | 2 pauses de ¼ heure de 10 h à 10h15 et de 14h30 à 14h45 |

| ACCESSIBILITE | CF site internet |
|---------------|------------------|
| PERSONNES | |
| HANDICAPEES | |

